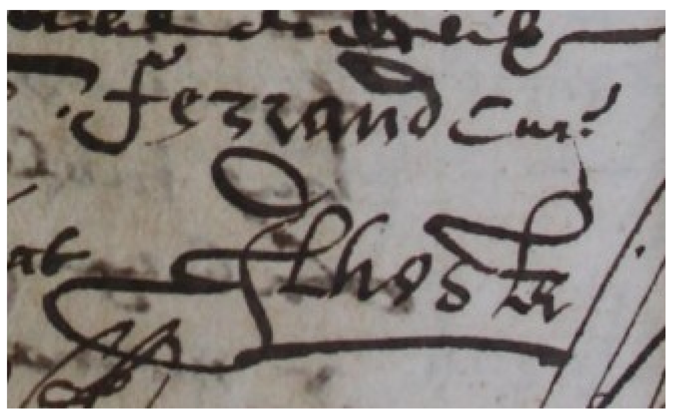
JEAN ALHOSTE, peintre

29 septembre 2024

En 1613 et 1618 le peintre Jean ALHOSTE[1] réalisa deux ouvrages pour le compte du luminaire ou des confréries de l’église de Saint-Jean-le-Vieux.

La première commande[2], passée le 19 mai 1613, avait pour objet de peindre et colorer entièrement un reposoir avec de la peinture fine d’or, argent et toutes couleurs nécessaires, moyennent le prix de 54 livres. Ce reposoir était un autel provisoire très décoré destiné à abriter temporairement le saint Sacrement, c’est-à-dire l’Eucharistie, en dehors du tabernacle, lors des processions hors de l’église, ou dans l’église même, après la messe de la Cène du Jeudi Saint jusqu’au jour de Pâques. La menuiserie de ce mobilier liturgique ne fut pas réalisée localement, mais à Lyon, sans doute faute de références. La signature du peintre, rigoureusement identique à celles portées sur les différents actes de mariage le concernant ; son élaboration témoigne d’un bon niveau de lettrisme.



Signature de Jean Alhoste - Marché de 1618

La seconde commande[3], passée le 5 juin 1618 par la confrérie du saint Rosaire, concernait un tableau représentant Notre Dame tendant un chapelet à saint François et tenant son petit enfant, lui-même présentant un chapelet à saint Dominique. Saint Joseph devait également figurer avec les quinze mystères du saint Rosaire, et tout autour du tableau les figures des confrères. Deux anges devaient couronner la Vierge Marie. Au-dessus du tableau : Dieu le père. Ce tableau de six pieds d’homme de largeur et sept de hauteur devait être peint sur le bois encadré fournis par les confrères et verni par l’artiste. Il était prévu de placer cet ouvrage sur l’autel de saint Joseph. Contre la base cet autel Jean ALHOSTE devait peindre et coller la scène de l’Annonciation. Le prix de l’ensemble des ouvrages à réaliser fut fixé à 45 livres seulement, moyennant la fourniture d’un pot d’huile. La date limite de réalisation fut fixée à la fête de saint Michel, soit le 29 septembre de la même année.

Or, le 22 septembre de l’année suivante, les ouvrages n’étaient pas terminés, des points de litige étant apparus. La Confrérie paya seulement 15 livres et le curé FERRAND 25 livres provenant du tronc de collecte. Les 5 livres restantes seraient délivrées à l’achèvement complet de la commande[4]. Dans la quittance, il est aussi question de céder au peintre la toile et l’huile ayant probablement servi à la réalisation de la partie collée sur l’avant de l’autel saint Joseph. Ce travail

1 Se prononce « Alaute » ; [alot].
2 Source : Archives départementales de l’Ain, 3E 1504, f°207. Prix fait.
3 Source : Archives départementales de l’Ain, 3E 1508, f°224. Marché.
4 Source : Archives départementales de l’Ain, 3E1509 f°379. Quittance.

n'étant pas détaillé dans la commande, il était effectivement sujet à contentieux. Par prudence, lors du règlement de cette affaire, on prit soin de convoquer des témoins juristes : Maître Philibert JARRET notaire royal de la Charpine[5] et Maître Jean MATHIEU praticien de Mérignat.

Ces deux contrats nous indiquent que le maître résidait à Donsonnas, hameau de la Tranclière, village qui, à son époque, faisait partie de la châtellenie et mandement de Varambon situé en province de Bresse. On ne sait pas grand-choses sur les origines de l'artiste. La collection des registres paroissiaux de La Tranclière ne débutent qu'en 1670. Le patronyme étant assez répandu dans la Dombes, mais aussi en Bresse, notamment en grand nombre à Marsonnas, on a pensé qu'il pouvait s'agir de son lieu de naissance, mais rien n'est certain puisque les registres de cette paroisse ont disparu antérieurement à 1628.

Vers 1630, le maître figure parmi la bourgeoisie de la ville de Bourg, car lors de son premier remariage le 9 juin 1630 à Bourg avec Barbe POGON ─ veuve de Pierre ANCELME ─ il est qualifié d'« Honneste Jean ALHOSTE ». La célébrité de son art avait contribué à sa fortune. Barbe POGON décéda à son tour ; son inhumation se fit le 26 février 1641 dans l'église Notre Dame de Bourg.

Jean ALHOSTE se remit rapidement en ménage, car le 5 mai 1641, il épousa, toujours à Bourg, George LAURENT veuve de Nicolas de FERD. Outre son fils, Benoît ALHOSTE, le procureur BLONDEL du Présidial de Bourg étaient présents à la cérémonie. Cette présence confirme la notoriété du peintre. Cette troisième épouse serait décédée début février 1647, mais son époux, peintre, est prénommé Philibert dans l'acte de sépulture. Il y aurait eu probablement confusion avec Philibert ALHOSTE, riche boulanger de Bourg ; ce genre d'erreur arrivait parfois.

Le 15 septembre 1647, le peintre se maria pour la quatrième fois avec Marie GUILLOT, épouse de feu Claude COCHIN. Son fils Benoît était encore présent à la cérémonie. Celui-ci deviendra le célèbre maître peintre bressan dont quelques œuvres sont détenues par le musée de Brou. Il doit probablement sa renommée à la fortune de son père qui lui ouvrit les cercles bourgeois de Bourg et procurèrent une belle et nombreuse clientèle. Il peignit des scènes à thèmes religieux mais également des portraits d'édiles locales. Les œuvres peintes par son père ne sont malheureusement pas parvenues jusqu'à nous, ou non identifiées comme telles.

Jean ALHOSTE serait né vers 1585 dans une famille qui lui permit d'acquérir son lettrisme, mais où fit-il fait son apprentissage de peintre, achant que la formation se faisait dans l'atelier d'un peintre renommé ?

Dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*[6], on mentionne un certain Jean ALHOSTE, en tant qu'apprenti du peintre de Henri van CLEVEN[7] qui œuvra pour la ville de Gand du 2 décembre 1599 au 2 février 1600. Ces dates sont cohérentes avec l'âge pro-

5 Écart sur la commune de Boyeux-St-Jérôme.

6 E. de Busscher et fils, imprimeurs à Gand, 42 rue Savaen, 1863-1864.

7 **Henri Van Cleven ou Cleef :** *troisième, fils de Henri le second. Décédé à Anvers en 1646. Il s'établit à Gand vers 1597 ; reçu dans la corporation de Saint-Luc, en 1598. Il en fut sous-doyen en 1610, 11, 14, 21 et 31. Allié à une famille patricienne de Gand par son mariage avec Florence d'Hane. Ne laissa point d'enfants. Quoiqu'en grande estime à Gand pour son talent on ne connaît pas ses productions, confondues sans doute avec celles de son père.* (Dictionnaire historique et raisonné des peintures de toutes les écoles, Adolphe Siret, 1883).

bable du peintre français cette époque ; cependant, rien ne prouve qu'il s'agisse de celui qui, l'année précédant sa mort, reçut 6 livres pour avoir mis en couleur le crucifix et l'image de la Vierge sur la tribune de ND de Bourg[8].

Bourg se situait sur l'un des carrefours entre la peinture italienne et la peinture flamande à la fin du XVIe siècle. Quelques décennies plus tôt, Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas bourguignons, avait associé ces deux courants dans son église de Brou. Des liens pourraient s'être formés entre les plasticiens locaux et ceux venus de Flandre. Se pourrait-il aussi que Jean ALHOSTE fisse son apprentissage à Gand vers 1600 ? Quels étaient ses liens avec Donsonnas entre 1614 et 1618 ? S'y était-il marié ?

8 Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues de l'Ain du 1er janvier 1930, page 261.